



INSCRIPTION 2024/2025

Cette année, l'inscription se déroule en 2 étapes :

- 1- **Télé-inscription obligatoire** avec le **compte parents Educonnect** via le portail Scolarité Services : **teleservices.education.gouv.fr**. Il est nécessaire de disposer du code Educonnect ou France Connect. En cas de difficulté pour la télé-inscription, nos équipes vous accompagneront dans la démarche.
- 2- Vous devrez **vous présenter au lycée, accompagné d'un de vos responsables légaux**, au jour et horaire correspondant à votre future classe indiqué sur le calendrier d'inscription ci-dessous.

Toutes les 2ndes, les 1ères technologiques et professionnelles et les CAP	Terminales technologiques et professionnelles
les 27, 28 juin et 1er juillet de 8h00 à 16h00	Du 24 au 26 juin 8h00 à 16h00

**FAUTE de s'inscrire avant le 1<sup>er</sup> juillet, votre PLACE SERA PROPOSÉE à un AUTRE ÉLÈVE**

**DOCUMENTS à FOURNIR**  
**Aucune photocopie ne sera faite sur place**

**Pour toutes les classes**

- Avis d'affectation
- 2 photos découpées** (avec nom, prénom + classe au verso).
- 1 Photocopie obligatoire** du carnet de vaccination.
- 1 Inscription facultative U.N.S.S.** : coupon rempli. **20 euros** par chèque (libellé à l'ordre de l'UNSS)
- 1 Inscription facultative maison des lycéens (MDL)** : coupon rempli, **10 euros** par chèque (libellé à l'ordre de la MDL)
- Photocopies de toutes les pages du Livret de Famille
- Photocopie du jugement en cas de divorce.
  
- Fiche intendance (voir téléservice)
- 1 relevé d'identité bancaire** ou postal correspondant au **responsable financier**.
- 1 demande de prélèvement automatique**. (voir téléservice)
  
- Photocopies des vaccinations** : Pour les filières Assp et hps, la vaccination à jour de l'Hépatite B est obligatoire pour les stages qui auront lieu en décembre.
- PAI / PAP / Gevasco / notification MDPH (le cas échéant)**

**Inscriptions aux examens pour toutes les Terminales et les 1<sup>ère</sup> Technologique**

- Photocopie de la pièce d'identité,
- Photocopie de l'attestation de recensement ou Journée d'appel

**Pour toutes les classes professionnelles**

- 1** relevés d'identité bancaire de préférence du compte de l'enfant (nécessaire pour le paiement des stages)